

**LISTE TARIFAIRE DU CANADA**

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
2827.10.00	- Chlorure d'ammonium	A	8 %	8 %
2827.20.00	- Chlorure de calcium	C	8 %	8 %
	- Autres chlorures :			
2827.31.00	-- De magnésium	A	8 %	8 %
2827.32.00	-- D'aluminium	A	En fr.	En fr.
2827.33.00	-- De fer	A	8 %	8 %
2827.34.00	-- De cobalt	A	8 %	8 %
2827.35.00	-- De nickel	A	8 %	8 %
2827.36.00	-- De zinc	A	8 %	8 %
2827.37	-- D'étain			
2827.37.10	--- Chlorure stanneux	D	En fr.	En fr.
2827.37.20	--- Chlorure stannique	A	8 %	8 %
2827.38	-- De baryum			
2827.38.10	--- Chlorure de baryum devant être utilisé pour abaisser le niveau de radium de l'effluent liquide qui résulte de la production d'uranium	D	En fr.	En fr.
2827.38.90	--- Autres chlorures de baryum	A	8 %	8 %
2827.39.00	-- Autres	A	8 %	8 %
	- Oxychlorures et hydroxychlorures :			
2827.41.00	-- De cuivre	A	8 %	8 %
2827.49.00	-- Autres	A	8 %	8 %
	- Bromures et oxybromures :			
2827.51.00	-- Bromures de sodium ou de potassium	D	En fr.	En fr.
2827.59.00	-- Autres	D	En fr.	En fr.
2827.60.00	- Iodures et oxyiodures	A	8 %	8 %
28.28	Hypochlorites; hypochlorite de calcium du commerce; chlorites; hypobromites.			
2828.10.00	- Hypochlorite de calcium du commerce et autres hypochlorites de calcium	D	En fr.	En fr.
2828.90	- Autres			